



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 novembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Dix Sept, le 6 novembre, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice.

Etaient présents (24) :

Igor SEMO, Alain GUETROT, Philippe BOURDAJAUD, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Michel BUDAKCI, Hélène COUPE, Marie-Béatrice BERTRAND, Christian CAMBON, Dominique DUROSELLE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Magdalena AMOURETTI, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Benoit WOSSMER, Hafida ZAIDI, Gilles BAS dit TROTY, Cédric DAMIEN, Sophie DENIS-DANISSET, Alexis ASTRE, Patricia RICHARD, Malik YETTOU, Claude NICOLAS.

Etaient excusés (9) :

Krystina BEHETRE donne pouvoir à Pascale CHENNE, Claudine DAHAN donne pouvoir à Françoise NOLOT, Christiane VERDIER-PETIT donne pouvoir à Dominique DUROSELLE, Guy CHIAMBARETTO donne pouvoir à Magdalena AMOURETTI, Jean-Luc BERRIOT donne pouvoir à Philippe BOURDAJAUD, Zehour STITTOU donne pouvoir à Hafida ZAIDI, Jean-Christophe BLANC donne pouvoir à Gilles BAS dit TROTY, Fabrice MORENON donne pouvoir à Michel BUDAKCI, Vincent DELHOMME donne pouvoir à Benoît WOSSMER.

Monsieur Cédric DAMIEN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Sophie DENIS-DANISSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97

www.ville-saint-maurice.com

1. DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
2. FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS LOCAUX
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
3. EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS LOCAUX.
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
4. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE ET SOLIDARITES.
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
5. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CADRE DE VIE.
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
6. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ANIMATION DE LA VIE LOCALE.
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
7. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
8. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DU VAL-DE-MARNE
DESIGNATION DE MONSIEUR THIBAUT VITRY
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
9. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE.
DESIGNATION DE MADAME PASCALE FRESNE
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
10. APPROBATION D'UNE AUTORISATION GENERALE ET PERMANENTE DE POURSUITES AU TRESORIER PRINCIPAL AUX FINS DE RECOUVRER LES TITRES DE RECETTES EMIS PAR LA COMMUNE
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
11. AVIS SUR LE PROJET DE BAINNADE PUBLIQUE DANS LE LAC DAUMESNIL DU BOIS DE VINCENNES
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE
12. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA DELEGATION CHARENTON/SAINT-MAURICE DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE DANS LE CADRE DU SOUTIEN SOLIDAIRE AUX ANTILLES SUITE AUX OURAGANS IRMA ET MARIA EN SEPTEMBRE DERNIER
LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

13. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LA REUSSITE POUR TOUS (BOOSTE TA REUSSITE)

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

14. APPROBATION DE L'APPOSITION D'UNE PLAQUE A CARACTERE COMMEMORATIF SUR LA FACADE DE L'IMMEUBLE SIS 68 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

15. DON DE LIVRES DESHERBES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CLUB DIAMANT »

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

EXAMEN DE LA QUESTION ORALE DE MONSIEUR CLAUDE NICOLAS, CONSEILLER MUNICIPAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15

**Le secrétaire de séance
Cédric DAMIEN**

**Le secrétaire de séance adjoint
Sophie DENIS-DANISSET**

**Le Maire
Igor SEMO**